

<b>Zeitschrift:</b>	Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter
<b>Herausgeber:</b>	Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg
<b>Band:</b>	- (2016)
<b>Heft:</b>	21: La cathédrale Saint-Nicolas : 15 ans de chantier = Kathedrale St. Nikolaus : 15. Jahre Baustelle
<b>Artikel:</b>	Le chœur de 1630 : les écussons sous la loupe des restaurateurs
<b>Autor:</b>	Guyot, Olivier / James, Julian
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1035695">https://doi.org/10.5169/seals-1035695</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE CHŒUR DE 1630

Les écussons sous la loupe des restaurateurs

OLIVIER GUYOT  
JULIAN JAMES

**A**vant l'intervention actuelle, les voûtes, les médaillons peints et les murs au-dessus du chœur avaient déjà fait l'objet d'une restauration en 1983, sous la direction des Restaurateurs d'art

associés 83. C'est à ce moment que le décor en trompe-l'œil de 1630, recouvert par divers badigeons de chaux monochromes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, a été remis au jour, avec nettoyage

Fig. 79 Écu du conseiller Hans Brodard, ancien banneret de la Neuveville.

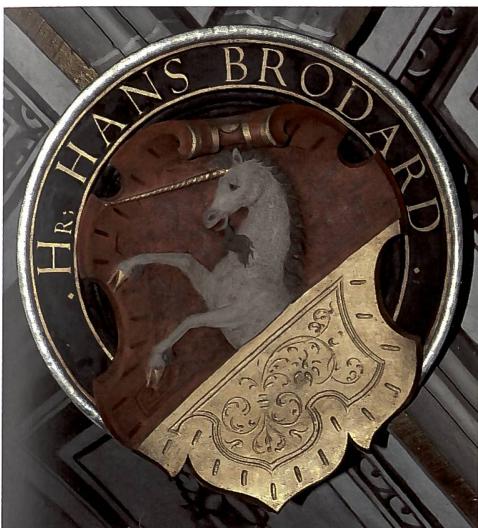


Fig. 81 Écu de Peter Odet, banneret des Places, ancien bailli de Surpierre.



Fig. 80 Écu du conseiller Peter Feldner, ancien banneret des Places.

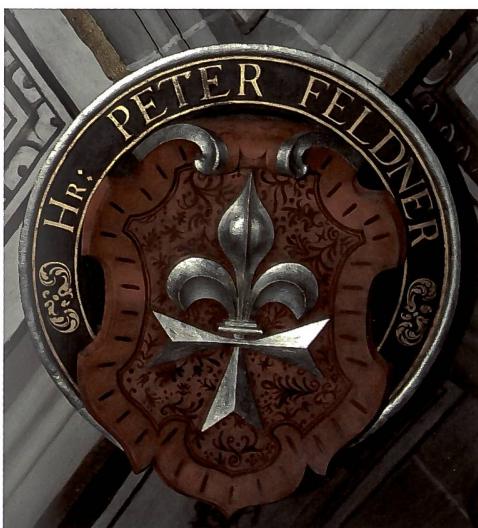
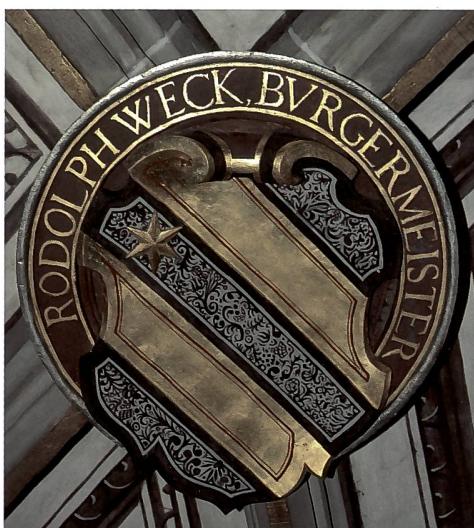


Fig. 82 Écu de Rodolph Weck, bourgmestre, ancien grand-sautier et futur avoyer.

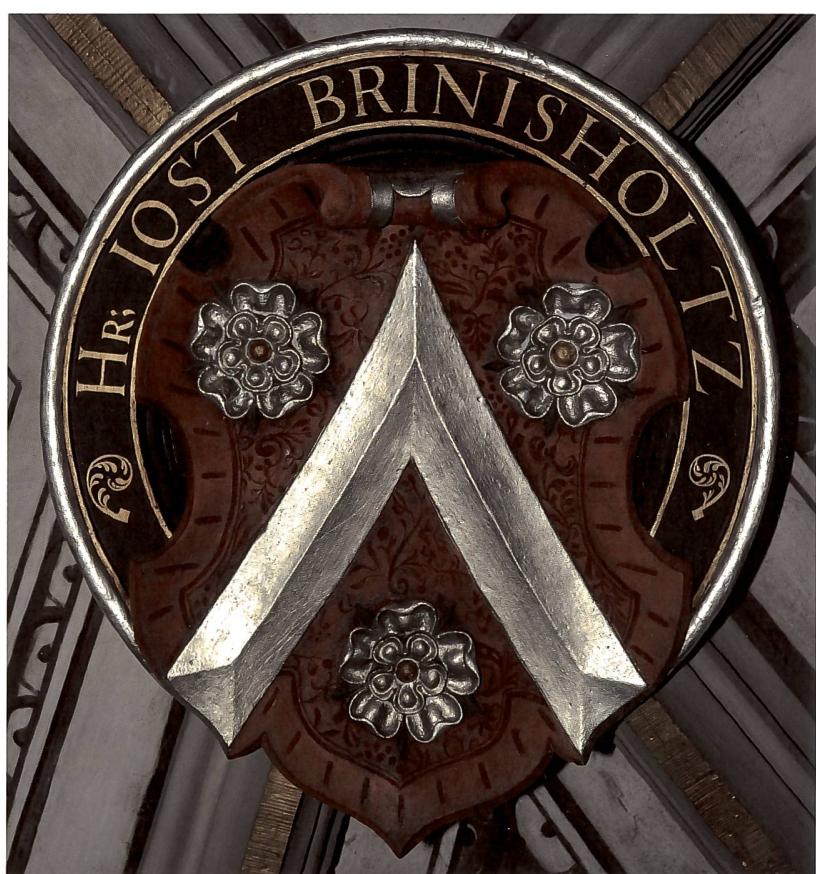


et retouches de toutes les surfaces. Les écussons et les figures polychromes en relief des nervures de la voûte ont vraisemblablement également été traités lors de cette intervention. En 2013, le voûtement et les murs ont fait l'objet d'un nouveau traitement confié aux soins du consortium Guyot-James, limité cette fois-ci à un nettoyage superficiel des surfaces et à des retouches ponctuelles des taches et lacunes visuellement gênantes. Lors de ce chantier s'est posé également la question de la stabilité de l'impressionnante collection de médaillons armoriés polychromes et en relief accrochés à la croisée des nervures de la voûte, ce qui nous a permis d'étudier certains aspects de leur réalisation technique, avec des résultats pour le moins étonnantes et inédits.

## Des fixations d'origine ingénieuses

Les médaillons sont en effet fixés, ou plutôt suspendus à la voûte au moyen d'un anneau positionné en leur centre et accroché à une tige en fer forgé traversant, par un trou, la clef des nervures et ressortant dans les combles, environ 50 cm plus haut, où il est muni d'une rondelle et d'une lumière à son extrémité dans laquelle s'insère une clavette de blocage. Le système est

Fig. 83 Joseph Plepp, architecte, sculpteur et peintre, auteur présumé des médaillons armoriés, portrait de Conrad Meyer, dessinateur-graveur zurichois. (Zentralbibliothek Zürich, Graphische Sammlung und Fotoarchiv, Inv. Nr. 1421).



simple et efficace (fig. 89). Des cales épaisses à base de mortier de chaux sont appliquées au dos de chaque médaillon pour le caler et en régler l'orientation. La radiographie d'un de ces médaillons a révélé une étonnante armature métallique prise dans la masse, assurant l'anneau

Fig. 84 Écusson du conseiller Jost Brünisholz, Zeugmeister (Directeur de l'Arsenal).



Fig. 85 Joseph Plepp, armoiries du bailli Peter Bickhart, détail du Tableau des baillis au château de Buren an der Aare (BE), 1624, montrant d'évidentes analogies avec les médaillons armoriés de la cathédrale St-Nicolas.

28 Cette radiographie a été réalisée grâce à la générosité du laboratoire Givisiez à Givisiez et de sa directrice M<sup>e</sup> Forat SADRY qui s'est occupée personnellement de la radiographie.

de maintien: deux barrettes en croix noyées dans le médaillon, terminées en bordure par des patins (fig. 86)<sup>28</sup>. Traversant tout le médaillon, ce dispositif sert à la fois de raidisseur et de suspension au système.

## Un matériau insoupçonné

Contrairement à ce qu'on imagine vu du sol, les médaillons héracliques de Saint-Nicolas ne sont pas sculptés en molasse, comme les bustes en relief de l'axe central et ils ne sont pas liés au premier gros-œuvre. Il s'agit comme on l'a vu d'appliques moulées et polychromées. Les hypothèses de travail et les sources historiques consultées semblaient indiquer l'utilisation de plâtre ou de stuc. Les observations faites lors du nettoyage ont révélé une surface rougeâtre, faisant plutôt penser à de la céramique pour la partie moulée et à du plâtre pour la partie arrière. Finalement, l'observation au microscope a démontré que ces médaillons sont en réalité confectionnés au moyen d'un mortier à base de plâtre et que la couche rouge était une couche peinte, appliquée éventuellement pour imiter la terre cuite, matière plus noble, ou pour constituer un fond de préparation coloré uniforme. Des échantillons ont alors été prélevés pour analyse<sup>29</sup>. Les résultats obtenus ont confirmé que les blasons peints sont formés de plâtre, composé essentiellement de gypse, cuit à basse température. Les analyses n'ont pas pu déterminer la nature exacte de la coloration jaunâtre de certaines parties, mais elles renforcent l'hypothèse d'un liant organique<sup>30</sup> qui aurait été appliqué sous forme liquide sur la surface et qui aurait pénétré légèrement à l'intérieur du plâtre. Une telle application liquide serait conforme aux pratiques usuelles qui prévoient l'imprégnation préalable des surfaces en plâtre à l'huile ou avec une résine naturelle, afin de diminuer et de réguler l'absorption du support et de permettre une application régulière des couleurs.

## Une couche picturale authentique?

Nous avons constaté qu'on avait procédé en 1983 à de nombreuses retouches ponctuelles de la polychromie, mais l'étendue exacte de ces retouches, voire de ces surpeints, n'a pas pu être déterminée précisément et la critique d'authenticité devra donc être reprise par d'autres.



Fig. 86-88 Radiographie du médaillon aux armes de l'avoyer Charles de Montenach mettant en évidence l'armature en fer à l'intérieur de la plaque en plâtre. Des morceaux de tuf servent à la prise et la stabilité de la masse. (Radiographie de M<sup>me</sup> Forat Sadry, laboratoire Givision, Givisiez).



L'observation rapprochée du médaillon aux armes de l'avoyer Charles de Montenach, en particulier en lumière rasante, a permis de mettre en évidence un dessin préliminaire gravé dans le plâtre, sans doute original car correspondant parfaitement au décor peint des losanges. La «fraîcheur» et la vigueur des tonalités du blason nous semblaient tout de même assez suspectes. La découverte en lumière rasante, sous la peinture actuelle, de petits îlots d'une couche picturale antérieure semble confirmer nos doutes et révéler une intervention moderne. Pour le médaillon étudié tout au moins, la polychromie visible n'est donc pas celle d'origine, même si elle reprend certainement les motifs et les couleurs primitives retrouvées par les restaurateurs précédents.

Fig. 89 Système de fixation avec clavette et rondelle en fer forgé remises en place pour démonstration.

29 Analyse réalisée par le laboratoire CSC à Fribourg (responsables: Bénédicte ROUSSET et Christine BLÄUER); rapport complet disponible aux archives du Service des biens culturels.

30 L'analyse organique n'a pas été demandée à ce jour par le maître d'ouvrage. La coloration jaunâtre pourrait provenir d'un liant de type huile, résine ou cire ou un mélange de ces composants. Cette couche a certainement été appliquée comme protection de surface.



Fig. 90 Armes de Berne et de l'Empire datées 1623, sur la façade principale du château de Büren an der Aare (BE), sculpture attribuée à Joseph Plepp. La composition ternaire du motif héraldique, inscrit dans un trilobe combiné avec un triangle équilatéral, sera repris à Fribourg en 1631.

## Une place réservée au ciel de la collégiale

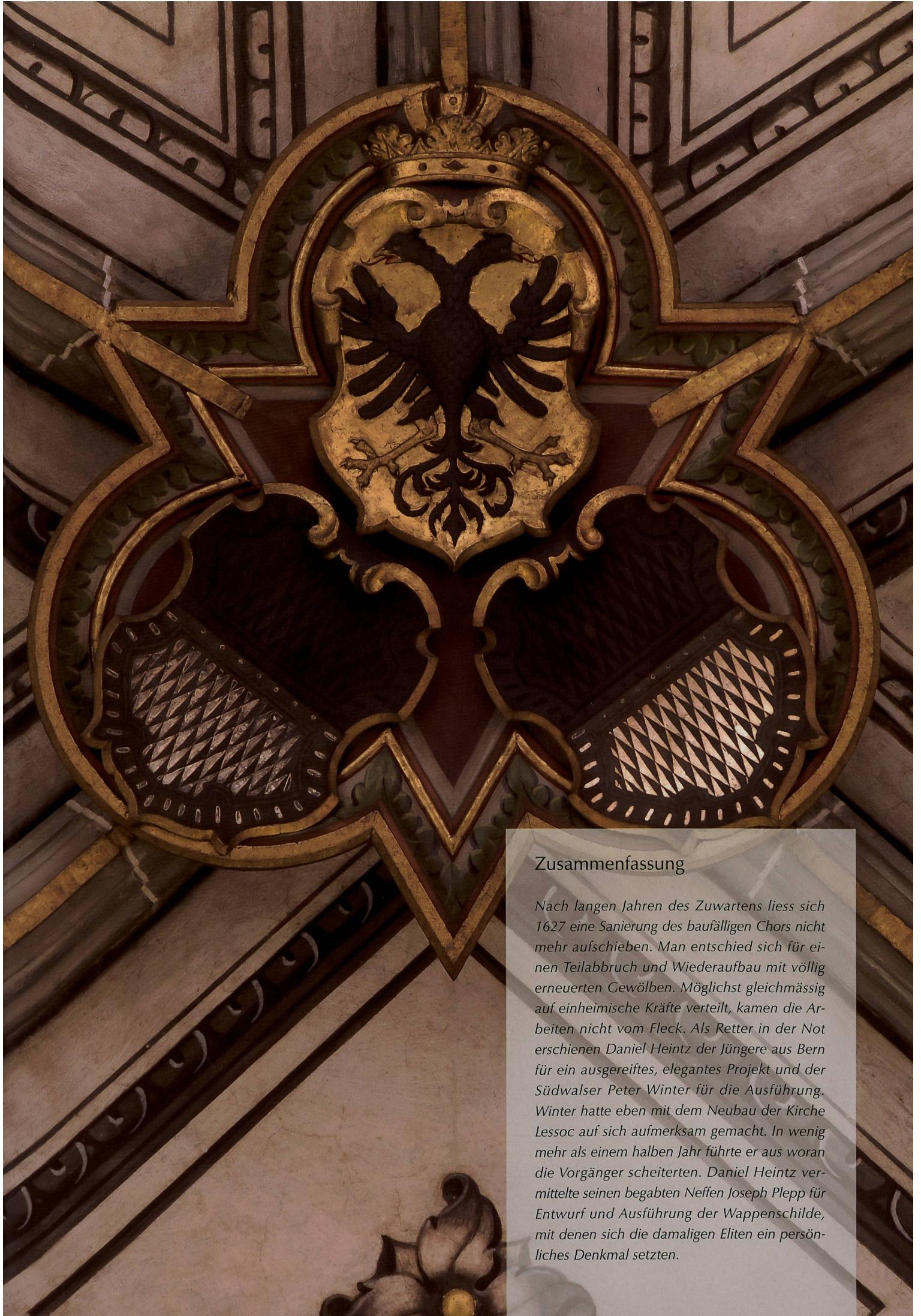
Avant de devenir la cathédrale du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, l'église paroissiale de Fribourg fut, dès 1512, érigée par le pape en église collégiale. Les prêtres qui desservaient les différents autels formèrent désormais un collège de chanoines ou chapitre collégial célébrant ensemble les offices des heures canoniales sous la présidence d'un prévôt. Il est intéressant de noter qu'à Saint-Nicolas, le chapitre et les chanoines n'ont presque pas laissé de témoignages héraldiques dans leur église. Et pourtant, les armoiries sont nombreuses en ces lieux! Traditionnellement, le maître de l'ouvrage, qui détenait les droits patrimoniaux, faisait figurer les siennes sur une clef de voûte du chevet, ou les faisait peindre sur l'arc du chœur ou encore figurer sur la verrière centrale du chevet. D'autres clefs de voûtes pouvaient être réservées au clergé, à quelques personnalités, à moins qu'elles ne portent les monogrammes du Christ ou de la Vierge, des figures en relief ou des mascarons. On peut voir à Fribourg un véritable foisonnement de documents héraldiques, sur les clefs de voûte d'abord mais également sur les portails où les écus armoriés ont même supplanté les sculptures gothiques. La voûte du chœur de 1630 en est l'exemple le plus parlant, le plus dense. Le gouvernement a voulu y affirmer ses prérogatives dans la nomination du prévôt et des chanoines. Que l'évêque de Lausanne soit désigné par Rome, soit. D'ailleurs Monseigneur ne réside pas à Fribourg. Le quotidien de l'Église fribourgeoise est très bien géré par le Chapitre de Saint-Nicolas, mais sous la haute surveillance de Leurs Excellences. À l'époque, tout bourgeois est affilié à une ou plusieurs communautés. Il est membre d'une famille bien sûr, mais également d'une abbaye (corporation professionnelle), d'une confrérie et d'une société militaire. L'abbaye des tanneurs, l'une des plus importante à Fribourg, est ainsi très en vue au milieu du vaisseau central. Les tisserands sont à l'entrée de la nef, au-dessus de l'orgue. Les bouchers, les maréchaux et les marchands ont, depuis 1648-50, leurs écus en médaillons sur les voûtes

du collatéral sud tandis que les tailleurs ont fait mettre en 1649 de somptueuses armoiries dans la quatrième travée du bas-côté nord. Ces endroits correspondent aux emplacements de leurs autels latéraux avant 1750. La tradition a perduré: on trouve ainsi l'écusson des tireurs à l'attique du premier retable gauche. Les notables impliqués dans les chantiers de restauration et de transformation ont également été honorés de leurs armes. En 1648-49, on a réuni les quatre bannerets et réparti quelques autres membres du Conseil sur les voûtes des deux premières travées tandis qu'en 1750, on a réservé cet honneur à un cercle restreint de notables dans la chapelle nord de la première travée. Véritable apothéose, le grand tableau héraldique des voûtes de Saint-Nicolas affirme une prise de pouvoir, celle d'une oligarchie dont l'historien Pierre de Zurich a bien résumé les contours: «Lorsque cet état de choses [le fait que chaque bourgeois puisse en principe accéder à des charges gouvernementales] se modifie, en fait au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en droit à partir du 1<sup>er</sup> mars 1627, le gouvernement devient une oligarchie, c'est-à-dire un régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par un petit nombre de personnes ou de familles et, dans l'espèce, ce corps qui détient le pouvoir porte le nom de bourgeoisie secrète ou privilégiée. Il est important de noter qu'il ne s'agit point là, comme dans une aristocratie, d'une classe sociale distinguée par son aptitude spéciale, son rang ou sa situation de fortune – il suffit, pour s'en assurer, de constater que la bourgeoisie privilégié comprend aussi bien des ouvriers, des petits artisans et des commerçants que des riches marchands et des nobles [...] mais simplement d'un certain nombre de personnes qui, détenant le pouvoir en fait à un moment donné, statuent un jour que désormais le pouvoir ne sera plus exercé que par elles et leur postérité et par ceux qu'elles voudront bien admettre à l'exercice de ce droit.»<sup>1</sup>

François Guex

Fig. 91 Clef de voûte du chœur, aux armoiries de Fribourg, ville d'Empire, 1631.

<sup>1</sup> Pierre de ZURICH, Notice sur la nature et l'organisation civile de la Bourgeoisie de Fribourg par le chanoine Fontaine, in: AF VIII (1920), 149.



### Zusammenfassung

Nach langen Jahren des Zuwartens liess sich 1627 eine Sanierung des baufälligen Chors nicht mehr aufschieben. Man entschied sich für einen Teilabbruch und Wiederaufbau mit völlig erneuerten Gewölben. Möglichst gleichmässig auf einheimische Kräfte verteilt, kamen die Arbeiten nicht vom Fleck. Als Retter in der Not erschienen Daniel Heintz der Jüngere aus Bern für ein ausgereiftes, elegantes Projekt und der Südwalser Peter Winter für die Ausführung. Winter hatte eben mit dem Neubau der Kirche Lessoc auf sich aufmerksam gemacht. In wenig mehr als einem halben Jahr führte er aus woran die Vorgänger scheiterten. Daniel Heintz vermittelte seinen begabten Neffen Joseph Plepp für Entwurf und Ausführung der Wappenschilde, mit denen sich die damaligen Eliten ein persönliches Denkmal setzen.